

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Le téléphone portable modifie-t-il la fonction parentale ?

**Parents-enfants et leurs mobiles, qui décide ? A quels besoins cet achat répond-il au départ ? Qu'en est-il à l'arrivée ? Pourquoi le mobile devient-il une source de conflit ? Comment les parents gèrent-ils l'utilisation du portable chez leurs enfants ? Y arrivent-ils toujours ?**

Pour comprendre et mesurer le rôle des parents face à l'utilisation du portable chez leurs enfants, l'UNAF et l'Association Action Innocence ont demandé à la TNS SOFRES de réaliser une étude quantitative<sup>1</sup> auprès de 1000 parents d'enfants de 10 à 15 ans équipés d'un téléphone mobile.

## PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ETUDE

### L'achat du portable : une initiative parentale

- Dans **61%** des cas, c'est le parent qui est à l'initiative de l'achat du téléphone portable pour son enfant.
- Pour plus des **3/4** des parents, la 1<sup>re</sup> raison d'achat du téléphone est de pouvoir joindre son enfant et d'être joignable à tout moment.
- Parmi les 10-15 ans équipés d'un mobile, **45%** ont un smartphone. A 10 ans, **1/3 des enfants** équipés ont un smartphone.
- Le téléphone a un réel impact sur l'emploi du temps des enfants : **68%** envoient plusieurs fois par jour des sms. Lorsqu'ils sont équipés d'un smartphone, le temps passé sur leur téléphone augmente (+de sms, +d'appels, +de musique), et les activités augmentent aussi (connexion aux réseaux communautaires (42%), utilisation de messagerie instantanée (34%)).
- Pour la plupart des parents, l'achat du téléphone est une fatalité : **61%** des parents estiment qu'ils n'auraient pas pu faire autrement et qu'il s'agit d'un passage obligé.

### Le téléphone-cadeau devient vite téléphone-conflit

- Après le vol et la perte, les deux autres principaux risques cités par les parents sont une « *utilisation quand il ne faut pas* » (**39%**) et le risque de dépendance (**34%**).
- Pour **61%** des parents, le mobile de leur enfant a déjà été une source de conflit, encore un peu plus lorsque l'enfant est équipé d'un smartphone (**69%**).
- « *Pouvoir joindre leur enfant* » était la première motivation d'achat des parents, elle devient finalement l'une des premières causes de conflit avec leur enfant : « *moi quand j'appelle, y a plus personne* ».

### Définir des règles et les tenir : un vrai défi

- **27% des parents** d'enfants de 15 ans trouvent que leur utilisation est trop importante et s'en inquiètent.
- Seuls **7%** utilisent le contrôle parental.
- **1/4 des parents** ont du mal à faire respecter les règles qu'ils ont fixées : cette difficulté augmente avec l'âge de l'enfant (35% quand les enfants ont 15 ans).
- Dès lors, le cadrage des parents se conçoit principalement à deux niveaux :
  - en rappelant certaines règles tout en veillant à ce que leur enfant s'accorde des moments sans téléphone : **68%** des parents ont déjà interdit à leur enfant de répondre pendant des moments tels que les repas en famille ou le temps des devoirs.
  - en contrôlant la facture : la majorité d'entre eux utilisent la facture détaillée pour contrôler tant les coûts (69%) que les contenus (51%).



<sup>1</sup> Enquête réalisée pour l'UNAF et l'Association Action Innocence par TNS Sofres par téléphone en septembre 2012 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 parents d'enfants de 10 à 15 ans.



François Fondard, Président de l'UNAF : « *Le téléphone portable perturbe la relation parent/enfant et rend l'entrée dans l'adolescence plus précoce. Pour passer ce "cap" les parents ont besoin de parler entre eux afin de disposer de pratiques déjà testées. C'est justement ce que proposent les réseaux de soutien à la parentalité dans lesquels les associations familiales sont très mobilisées.* »

Elizabeth Sahel, Responsable d'Action Innocence France « *A 10 ans, 1/3 des enfants équipés d'un mobile ont un smartphone, et peuvent donc à tout moment avoir accès à Internet. Le rôle du parent ne se résume pas à l'achat de l'appareil ; il s'agit d'accompagner l'enfant dans son utilisation et d'instaurer le dialogue.*»

## CONSEILS AUX PARENTS

---

Face à ces constats, l'UNAF et l'Association Action Innocence proposent quelques bonnes pratiques aux parents qui se sentent souvent inexpérimentés sur ce sujet.

### 1) Dès le départ, définissez un cadre général

- Avant l'achat du portable, interrogez-vous sur son utilité pour votre enfant (réel besoin ? risque de perte et de vol ?), posez-vous la question du modèle et du forfait adaptés.
- Abordez avec votre enfant les règles d'usage (respect de soi, respect des autres), les règles de sécurité, les temps d'utilisation (respect du temps des devoirs, des repas en famille, du sommeil), tout comme les différentes fonctionnalités.
- N'hésitez pas à formaliser ces règles par écrit et à élaborer une sorte de « contrat d'engagement » entre vous et l'enfant.
- Interrogez-vous aussi sur la place que vous accordez à votre propre portable, et gardez à l'esprit que vous êtes un exemple pour vos enfants.

### 2) Testez des solutions

Etre parent, c'est apprendre aux côtés de son enfant. N'hésitez pas à tester des solutions en fonction de vos convictions, du caractère de votre enfant et de sa maturité :

**Pour les plus jeunes**, cela peut consister à : installer le contrôle parental, imposer des moments sans téléphone, parler de ce qu'il ne faut pas faire, contrôler les factures et les appels, bloquer les téléchargements ou les applications, confisquer / récompenser, bloquer le forfait en cas d'excès.

**Et au fur et à mesure**, lui accorder plus d'autonomie : adapter le forfait, et pourquoi pas le faire participer au règlement de la facture...

### 3) Faites du téléphone un partenaire parental

- Le téléphone portable peut servir de support pour imposer les règles et réaffirmer votre position de parent, surtout au moment de l'adolescence quand votre enfant en a le plus besoin.
- Le dialogue parent/enfant autour du téléphone peut aussi permettre d'aborder d'autres sujets que les enfants se posent en grandissant, telles que les relations amicales et amoureuses.
- Il peut aussi être un excellent outil pour transmettre des principes de respect de soi, de l'autre, et de vie en société.
- Il peut également constituer une opportunité pour responsabiliser son enfant et peu à peu lui apprendre à gérer son temps et son budget.

**CONCLUSION : Outil de sécurisation pour le parent, symbole d'autonomie pour l'enfant, le téléphone portable peut perturber la relation « parent-enfant » mais il ne doit pas modifier le rôle des parents. Quelle que soit l'évolution des nouvelles technologies, le parent devra s'intéresser, échanger avec d'autres parents, tester des solutions et les adapter, afin de maintenir sa place d'éducateur.**

---

#### CONTACTS PRESSE :

UNAF : Laure Mondet [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 05

ACTION INNOCENCE : Elizabeth Sahel [es@actioninnocence.org](mailto:es@actioninnocence.org) 01 44 05 05 33

ou Corinne Longuet [corinne.longuet@sfr.fr](mailto:corinne.longuet@sfr.fr) : 06 87 07 02 78